



PRATIQUER LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pratiquer les mécanismes comptables et budgétaires

Les relations entre l'ordonnateur, le manager de l'établissement et le comptable en charge du contrôle et du paiement sont de plus en plus imbriquées. Les règles de contrôle des mouvements comptables effectués par les comptables publics sont plus souples. L'ordonnateur doit prendre à sa charge de nouveaux contrôles, notamment dans l'imputation comptable.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

BEST-OF

Ref. : 8975311

Durée :
3 jours - 21 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 2010 € HT

Repas inclus

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

09 au 11 juil. 2025

- 09/07/2025 09:00 --> 11/07/2025 17:30 à À distance
 - 09/07/2025 09:00 --> 09/07/2025 17:30
 - 10/07/2025 09:00 --> 10/07/2025 17:30
 - 11/07/2025 09:00 --> 11/07/2025 17:30

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases de la comptabilité publique et l'élaboration puis l'exécution budgétaire
- Intégrer les opérations de clôture : les immobilisations, les stocks et les opérations de rattachement
- Lire et analyser les maquettes et états budgétaires

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Collaborateurs comptables
- Comptables généraux et adjoints chefs comptables
- Agents administratifs et agents en charge de préparer le budget
- Toute personne impliquée dans la gestion administrative

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales de l'organisation administrative de son établissement ou de sa collectivité

COMPÉTENCES ACQUISES

Disposer des connaissances nécessaires à l'exercice de la fonction comptable dans le secteur public

PROGRAMME

Pendant
Pratiquer la comptabilité publique





MAITRISER LES BASES DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE DETAILLEE

Assimiler les particularités de la comptabilité budgétaire

- La nature et les principes fondateurs
- La LOLF
- Les différentes instructions comptables et budgétaires
- La présentation de l'ordonnateur
- La présentation du comptable public
- La séparation des rôles entre l'ordonnateur et le comptable (Schéma)

Appréhender les référentiels de la comptabilité générale

- Les principes comptables
- Le bilan
- Le compte de résultat
- Le compte de gestion

Intégrer les bases des régies d'avances et de recettes

- Les spécificités de la régie de recettes
- Les spécificités de la régie d'avance

Cas pratique : Parcourir les instructions détaillées fournies par la DGFIP

ETABLIR PUIS PROPOSER LE BUDGET DANS SES GRANDES LIGNES

Élaborer un budget

- Les quatre enveloppes budgétaires de la LOLF applicables en GBCP
- Les différents crédits budgétaires de l'EPRD
- Le budget : Les étapes
- Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) en M14
- Élaboration du budget
- Présentation et le vote du budget
- Le contrôle budgétaire
- Le contrôle de légalité
- Présentation du Compte-financier unique (CFU)
- Les décisions modificatives (DM)
- Le budget supplémentaire (BS)
- Présenter les états et maquettes budgétaires
- Présentation du budget primitif (BP)
- Présentation du tableau des autorisations budgétaires (GBCP)

Cas pratique : Élaborer un budget de fonctionnement

DEFINIR ET ANALYSER LES DIFFERENTES PHASES DES PROCEDURES D'EXECUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES

Détailler es phases d'exécution par l'ordonnateur des dépenses

- Le processus d'exécution budgétaire des dépenses
- L'engagement juridique (EJ)
- La procédure du service fait (SF)
- La liquidation
- Le mandatement
- Le paiement
- La facturation électronique : Chorus Pro

Lister les différentes phases d'exécution des dépenses par l'agent comptable



- Le délai global de paiement (DGP)
- La gestion des paiements avec ou sans mandatement
- Les contrôles effectués par le comptable
- La suspension et réquisition de paiement

Répertorier l'ensemble des tâches à exécuter pour la gestion des recettes

- Les titres de recettes
- La transmission des titres de recettes au comptable
- Les recettes perçues avant émission de titre (P503)
- La prise en charge des recettes par le comptable

Cas pratique : Mettre en place un tableau de bord de suivi budgétaire

METTRE EN PLACE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS, DES STOCKS

Assimiler la gestion des immobilisations et amortissements

- La définition d'une immobilisation
- La nature des immobilisations
- Les immobilisations l'Entrée dans le patrimoine
- Les immobilisations – Processus
- La définition de l'amortissement
- Les méthodes et les durées d'amortissement

Intégrer la gestion des stocks

- Les modalités d'évaluation des stocks
- La gestion des stocks et encours de production
- La comptabilisation des stocks

Cas pratique : Réaliser un tableau d'amortissement avec la méthode linéaire

PREPARER ET ENREGISTRER LES PRINCIPALES OPERATIONS DE CLOTURE

Distinguer les différents types d'opérations budgétaires

- Les opérations chez l'ordonnateur d'ordre budgétaire (OOB)
- Les opérations chez l'ordonnateur d'ordre semi-budgétaire ou mixte (OSB)
- Les opérations non budgétaires (ONB)

Définir puis lister les principales opérations de rattachement

- La procédure de rattachement des charges #6 et des produits #7
- Les produits à recevoir (PAR) - titre à établir
- Les charges à payer (CAP) - facture non parvenue (FNP)
- Les charges constatées d'avance (CCA)
- Les produits constatés d'avance (PCA)
- Les intérêts courus non échus (ICNE)

Cas pratique : Enregistrer des opérations de rattachement et de provision

LIRE ET ANALYSER LES ETATS ET LES MAQUETTES BUDGETAIRES

Élaborer le budget primitif (BP) et le compte administratif (CA)

- Le processus budgétaire
- Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- Le rôle du budget primitif (BP)
- Les décisions modificatives (DM)
- Le budget supplémentaire (BS)
- Le rôle du compte administratif (CA) et le compte financier

Etablir les principaux tableaux en GBCP



- Les tableaux budgétaires
- Les tableaux budgétaires soumis au vote
- Le tableau 2 : les autorisations budgétaires pour vote
- Le tableau 3 : destination et origine (dépenses recettes)
- Le tableau 9a : opérations pluriannuelles - prévisions

Utiliser les principaux ratios de l'analyse

- Le lien CAF - trésorerie (impact des amortissements) : démonstration
- Le taux d'intérêt moyen de la dette
- Le fonds de roulement (FR)
- Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Passer au référentiel M 57

- Passage du référentiel M 14 au référentiel unique M 57 des collectivités

Cas pratique : Analyser les états fournis par les participants

INTERVENANTS

Stephan ARTHUR

A venir

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.

Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.

Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

